

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6ef3dbc1-385c-42e0-98b9-f55f9263756b](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6ef3dbc1-385c-42e0-98b9-f55f9263756b)

ns générales

NSADE EMILE

émoire : BORGHETTI JEAN-SEBASTIEN

iversité Panthéon-Assas - Master Droit privé général

on : 07-06-2022

Le préjudice d'impréparation, issu du manquement à un devoir d'information, est un préjudice moral spécifique dont la jurisprudence définit une conception subjective et une conception objective. Il constitue une riche illustration des grands mouvements qui ont marqué la responsabilité civile et l'écartèlement entre une dimension réparatrice originelle et une dimension punitive contre-nature. Son étude critique permet de remettre en question la légitimité de la sanction de l'atteinte à un droit subjectif, met en garde sur les excès d'abstraction dans le raisonnement, et milite pour un recentrage de la responsabilité civile à sa fonction essentielle : restaurer l'équilibre injustement rompu par le fait générateur en effaçant la réalité qui est alors qu'elle ne devrait pas être et le cours normal des choses qui n'est pas alors qu'il devrait être.

Mots-clés : Responsabilité civile, Préjudice moral, Devoir d'information, Justice corrective, Impréparation, Distinction dommage préjudice

ns techniques

dition

document PDF

ns complémentaires



origine :

iv-pantheon-assas-ori-15721

urce : Ressource documentaire